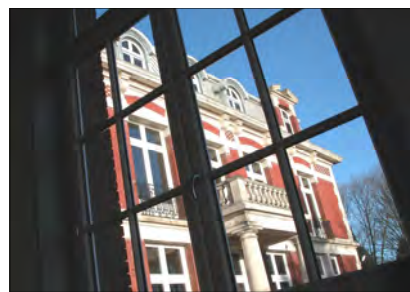


Le journal de STEENWERCK



Sommaire

Editorial de Joël Devos
Etat-civil
Rencontres & Collectes
Comptes rendus du conseil municipal
Dates des prochaines élections à Steenwerck
Les résultats du concours de jardins fleuris
Les travaux d'aménagement du carrefour de la Croix du Bac
Les nouveaux horaires de bus à la Croix du Bac
Les ateliers du CLIC
Du côté des seniors
Groupe de paroles autour de la maladie d'Alzheimer
Steenwerck honore ses aînés
Les vergers de maraude
Programmation des activités du RAM
Le centre de Noël
En direct de la médiathèque du Bourg
Les Ateliers d'Arts de Steenwerck
Des nouvelles de Familles Rurales
Les remerciements du Téléthon
Des nouvelles de l'Atelier Danse
Les dates de collecte du Don du Sang pour 2015
Etre bénévole aux 100 km à pied de Steenwerck
Fête du Printemps avec l'APEL Saint Joseph
Une soirée flamande avec Vonchelle
L'agenda des manifestations
Nouvelles activités à Steenwerck

Directeur de la publication :
Joël Devos
Directeur de la rédaction :
Joël Devos
Rédaction :
Mairie & associations
Photos :
Mairie & associations
Secrétariat & Impression :
Michel Forceville
Dépôt légal :
03 Juin 2008
Journal gratuit

Edito

Chers steenwerckois,

Si l'an 2014 fut un bon cru au regard des mises en service d'équipements nouveaux et de divers travaux dont le détail figure dans le dernier journal de Steenwerck, il le fut aussi dans bien d'autres domaines et notamment :

Livraison et affectation des 54 logements de la résidence des « Près du bourg »,

Réalisation des travaux de viabilisation, vente des terrains et démarrage des premières constructions de la résidence « La serpentine » rue du Saule,

Naissance, le 1^{er} janvier 2014, d'un nouveau territoire intercommunal appelé « Communauté de Communes de Flandre Intérieure », composé de 50 communes, dont nous faisons partie, et couvrant une population de 100 000 habitants,

Mise en place de la nouvelle et complexe réforme scolaire qui a nécessité inventivité, créativité et imagination pour la mise en œuvre de « Temps d'Activités Périscolaires » à la fois attrayants et enrichissants !

L'an 2015 verra l'engagement de nouveaux projets, l'émergence de nouvelles initiatives communales et intercommunales et je formule des vœux afin qu'il soit aussi pour chacun de vous synonyme de bonheur, de santé, riche de découvertes et de satisfactions tant familiales que professionnelles.

Bonne Année 2015 !

Bien cordialement
Joël Deves

Etat civil

Naissances

FLAMENT Valentin	11 rue du Funquereau	Né à Armentières	Le 11 novembre 2014
VANDECASTEELE Agathe	1 allée du Temps Libre	Née à Armentières	Le 14 décembre 2014
DA SILVA Suzanne	1 rue du Crampon	Née à Lille	Le 15 décembre 2014
MEDINA MORY Victor	21 rue du Pont d'Achelles	Né à Armentières	Le 19 décembre 2014
PIAZZA Lyséa	13 rés. des Près du Bourg	Née à Armentières	Le 20 décembre 2014

Décès

VANHAMME veuve MARECHAL Louissette	24 rue du Stade	à Steenwerck (85 ans)
SOENEN Patrick	7 rue du Cron chemin	à Lille (54 ans)
COSTENOBLE Paul	24 rue du Stade	à Steenwerck (96 ans)
POIVRE veuve HOUVENAGHEL Louise	11 Grand'Rue	à Hazebrouck (92 ans)

Les personnes ne souhaitant pas figurer sous notre rubrique Etat Civil doivent le faire savoir en Mairie, que ceci les concerne personnellement ou concerne un parent.

Rencontres

- ♦ Le Maire et les Adjoints : sur rendez-vous en Mairie
- ♦ Mr Allossery, Député : jpallossery@assemblee-nationale.fr
- ♦ M. Vandevoorde, Conseiller Général : le 1^{er} samedi du mois
- ♦ Assistante sociale: 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois de 14 h à 16 h à la Maison Leplus
- ♦ Consultation des nourrissons : 3^{ème} vendredi du mois de 14 h 30 à 16 h 00 à nouveau à la Maison Leplus (anciens locaux de l'ADMR)
- ♦ Sécurité sociale : permanence tous les jours de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 au CCAS rue d'Ypres à Bailleul. Pour un rendez-vous ou un accueil personnalisé, contactez le 03.20.44.38.11
- ♦ PROBTP : 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois : le matin, de 9 h à 12 h sans rendez-vous ; l'après-midi de 14 h à 17 h sur rendez-vous à la Maison Leplus. Contactez le 03.20.12.35.35.
- ♦ Mr Vandebossche, conciliateur de justice : sur rendez-vous, les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois de 13 h 30 à 17 h 30 en Mairie de Bailleul (2^{ème} étage, salle des formations).
- ♦ RAM (Relais Assistante Maternelle) : permanences d'accueil au public :
 - chaque vendredi de 16 h à 18 h
 - permanences téléphoniques : chaque mardi de 11 h 30 à 12 h 30.
 - pour tous renseignements, contactez Anne LEBRUN, animatrice et responsable du RAM au 03.28.41.71.65
- ♦ Espace Info Energie : pour un rendez-vous ou un renseignement, appelez le 03.62.53.25.16. Permanence le deuxième mercredi après-midi du mois.

Collectes

- ♦ Vêtements : un container «Le Relais» est mis à votre disposition près des ateliers municipaux rue du Saule
- ♦ Verre : des cubo-verres sont mis à votre disposition près des ateliers municipaux rue du Saule et à proximité de l'abri-bus de La Croix du Bac
- ♦ Huiles de vidange : possibilité de les déposer aux ateliers municipaux, rue du Saule, aux heures d'ouverture uniquement : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
- ♦ Déchets verts : une benne est à votre disposition, aux ateliers municipaux, rue du Saule, pour les feuilles, l'herbe et les branches (diamètre maximum 5 cm)
- ♦ Déchetteries :
 - à Bailleul, route de la Blanche Maison
 - à Nieppe, zone artisanale rue de Warnave
 - à Estaires, rue du Courant
- ♦ Cartons et papiers : 52 rue de la Gare à Steenwerck

Compte rendu du Conseil Municipal du Vendredi 28 novembre 2014

Présents : Joël Devos, Bruno Wulleput, Annick Broïon, Dorothée Debruyne-Vanecloo, Mark Mazières, Patrice Seingier, Catherine Duploux, Marie-Franche Briche, Gervais Coupin, Claude Frenois, Hugues Declercq, Pascal Thellier, Cécile Devaddere, Vincent Ducourant, Odette Delestrez-Malvache, Katia Decalf, Gontran Verstaen, Philippe Sonneville, Amandine Labalette-Tranchant.

Donnent procuration : Monique Laporte à Katia Decalf, Bénédicte David à Philippe Sonneville, Laurent Henneron à Patrice Seingier, Catherine Oden à Joël Devos.

1. Fiscalité de l'urbanisme – Taxe d'aménagement / institution du taux et des exonérations facultatives

La Taxe d'Aménagement est une taxe d'urbanisme perçue lors de la construction, l'agrandissement, la rénovation ou l'aménagement d'un bien immobilier. Elle remplace la Taxe Locale d'Équipement instituée en 2010. Elle est calculée en fonction de la surface au sol de la construction envisagée, dès lors que celle-ci dépasse une hauteur de 1,8 mètre.

La Taxe d'Aménagement comprend une part communale destinée à financer les équipements publics communaux et une part départementale perçue par le Conseil Général. La part communale est de 3 % depuis l'institution de la taxe d'aménagement sur la Commune en 2011.

A compter du 1er janvier 2015, la taxe d'aménagement remplacera les participations demandées aux constructeurs telles que la participation pour voirie et réseaux (PVR) et la participation pour raccordement à l'égout (PRE).

En raison de la disparition des participations, il est proposé de modifier la part communale et de porter son taux à 4 %. Il est en revanche proposé de maintenir le taux de 3% sur les parcelles situées dans le périmètre de l'opération d'aménagement « La Serpentine ».

Il est enfin proposé d'exonérer totalement ou partiellement du paiement de la taxe d'aménagement:

- Les logements aidés par l'Etat (autres que PLAI ou PTZ+) ;
- Les logements financés avec un PTZ+ à raison de 50 % de leur surface, dans la limite d'une surface plafond de 120 m² ;
- Les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 mètres carrés ;
- les 10 premiers m² des abris de jardins soumis à déclaration préalable.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver cette modification de taux et ces exonérations.

Proposition votée à l'unanimité

2. Communauté de Communes : rapport de la commission d'évaluation des charges transférées

Cette commission détermine le montant des charges transférées entre la Communauté de Communes et les communes adhérentes. En échange du versement de ressources de la commune vers la Communauté de Communes (notamment la Taxe Professionnelle), celle-ci s'engage à reverser à ladite commune une attribution de compensation équivalente, dont le montant est déterminé de manière irrémédiable. Pour Steenwerck, le montant transféré s'élève à 143 469,61 € / an. De cette ressource sont déduits les montants relatifs à des compétences originellement prises en charge par la commune et assurées désormais par la Communauté de communes (la compétence Tourisme notamment). Ce montant représente 9 551,36 € / an pour Steenwerck.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le rapport de la commission d'évaluation des charges transférées.

Proposition votée à l'unanimité

3. Décision modificative de crédits

Il est proposé au Conseil Municipal d'inscrire au budget des recettes supplémentaires arrivées en fin d'exercice pour un montant qui s'élève à 29 561,15 € (Taxe d'aménagement et Fonds de Compensation de la TVA). Ce montant a été inscrit au crédit du budget d'investissement et affecté principalement aux immobilisations corporelles, notamment l'acquisition d'une bande de terrain dans le cadre de l'opération immobilière « la Serpentine », la réfection de la toiture de l'église de la Croix du Bac, et l'achat de matériel de nettoyage pour la salle omnisports.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver cette décision modificative de crédits.

Proposition votée à l'unanimité

4. Tarifs communaux pour l'année 2015

Le Conseil Municipal fixe les tarifs des dépenses et recettes communales pour l'année 2015, relatifs aux activités scolaires, locations de salles, logements gérés par la commune, installation de commerces ambulants et services divers proposés aux habitants.

Ces nouveaux tarifs sont consultables à l'accueil de la Mairie.

Tarifs votés à l'unanimité

5. Demande de subvention exceptionnelle APEL Saint Joseph

L'école Saint Joseph organise une classe de neige pour les élèves du cycle 3 dans les Hautes-Alpes courant janvier 2015.

Le coût global du déplacement est estimé à 22 087,00 €, soit 460,00 € par élève pour un groupe de 48 participants.

Le directeur et la présidente de l'APPEL sollicitent du Conseil Municipal une subvention afin de l'aider à financer ce voyage pédagogique.

Monsieur le Maire propose d'accorder une subvention de 3 175,00 € pour cette sortie, montant correspondant au forfait versé aux élèves de l'école Jean Monnet pour ce type d'activité.

*Pour : 22 voix
Abstention : 1 voix*

6. Opération vergers de maraude 2015

Le Syndicat Mixte Cœur de Flandre propose aux communes de pouvoir bénéficier de végétaux et de prairie fleurie à tarifs avantageux.

La part communale pour cette opération s'élève à 255,29 € pour un montant global de 1 276,46 €.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver cette délibération.

Proposition votée à l'unanimité

7. Adhésion au groupement de commande du Centre de Gestion du Nord pour la dématérialisation des procédures et la télétransmission

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler la convention qui lie la commune au groupement de commandes relatif à la dématérialisation des procédures et la télétransmission.

Cette démarche aura pour objectif de simplifier la transmission des actes entre les administrations.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver cette convention.

Proposition votée à l'unanimité

8. Signature d'une convention avec la SAFER

La SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) peut intervenir dans le cadre de cessions de foncier agricole sur la commune en lui permettant ainsi d'éviter le démembrement et une augmentation incontrôlée du prix de la terre agricole. Ces interventions passent essentiellement par des préemptions de

terres agricoles mises en vente par des particuliers et recédées ensuite à la commune.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver cette convention.

Proposition votée à l'unanimité

9. Désignation du correspondant défense de la commune

Le correspondant défense a vocation à être l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires pour les questions de défense. Il a une mission d'information et de sensibilisation des citoyens de la commune aux questions de défense.

Monsieur Patrice Seingier se propose pour ce poste.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de confier cette mission à Monsieur Patrice Seingier.

Proposition votée à l'unanimité

10. Recrutements d'agents vacataires dans le cadre des Travaux d'Activités Péri-éducatives

Monsieur le Maire demande au conseil Municipal l'autorisation de recruter de manière ponctuelle des vacataires afin de pallier notamment aux absences de personnel, pour renforcer les équipes en place, pour les sorties exceptionnelles...

Ces recrutements ne concernent que des missions ponctuelles et de courte durée (demi-journées).

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de lui accorder la possibilité de procéder au recrutement de ces agents.

Proposition votée à l'unanimité

11. Avis du Conseil Municipal sur le rapport d'activité 2013 du SIECF

Le Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre a transmis à la commune son rapport d'activités pour l'année 2013.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable sur ce rapport.

Proposition votée à l'unanimité

12. Avis du Conseil Municipal sur le rapport d'activités 2013 de la Communauté de Communes MFPL

Il est proposé au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable sur le rapport d'activités et le compte administratif 2013 de la Communauté de Communes Monts de Flandre-Plaine de la Lys.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le rapport d'activité et le compte administratif présentés.

Proposition votée à l'unanimité

13. Modification du tableau des effectifs

Il est proposé au Conseil Municipal la création d'un poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe à temps non complet. Ce recrutement est destiné à venir en appui au personnel attaché à la cantine scolaire.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver cette modification du tableau des effectifs.

Proposition votée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 21 h 30.

Compte rendu du Conseil Municipal du Mercredi 17 décembre 2014

Présents : Joël Devos, Bruno Wulleput, Annick Broïon, Dorothée Debruyne-Vanecloo, Mark Mazières, Patrice Seingier, Catherine Duploux, Marie-Franche Briche, Gervais Coupin, Claude Frenois, Hugues Declercq, Cécile Devaddere, Vincent Ducourant, Katia Decalf, Gontran Verstaen, Philippe Sonnevile, Amandine Labalette-Tranchant, Catherine Oden, Monique Laporte.

Donne procuration : Odette Malvache-Delestrez à Bruno Wulleput

Absent : Pascal Thellier

1. Fiscalisation de la cotisation communale due au SIECF au titre de l'année 2015

Le Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre est un organisme dont la compétence est d'organiser la distribution publique d'électricité. Cela passe notamment par l'amélioration du réseau, l'enfouissement de lignes ou encore la mise en place d'éclairage public.

Pour pouvoir mettre en place ces actions, le SIECF perçoit une taxe de 3 € par habitant.

Ces cotisations peuvent être soit fiscalisées soit budgétisées au sein du budget communal.

Comme les années précédentes, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de fiscaliser cette taxe.

Proposition votée à l'unanimité

2. Travaux en régie – Détermination du taux horaire de main d'œuvre du personnel technique

La commune réalise un certain nombre de travaux d'investissement sur la commune par le biais du personnel municipal.

Afin de pouvoir inscrire ces travaux en tant qu'investissements pour bénéficier du fonds de compensation de la TVA, le Conseil Municipal doit valider le taux horaire de la main d'œuvre, par cadre d'emploi.

Monsieur le Maire propose les taux horaires (coûts et charges) par fonction au Conseil Municipal et les soumet à son approbation.

Proposition votée à l'unanimité

3. Décision modificative de crédits n° 2

Cette décision modificative au budget communal concerne les travaux réalisés en régie.

Les travaux réalisés par le personnel communal peuvent être imputées en section d'investissement dès lors que les taux horaires ont été validés (voir point précédent).

Les travaux envisagés ont été budgétés à un cout global de 141 480,00 € ; Les travaux effectivement réalisés se sont élevés à 80 240,54 €.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver cette décision modificative de crédits.

Proposition votée à l'unanimité

4. Décision modificative de crédit n° 3

Les dépenses de fonctionnement budgétées pour cette année ont été supérieures aux montants effectivement dépensés (combustibles, électricité, eau, entretien du matériel roulant notamment).

Le montant ainsi épargné s'élève à 53 100,00 € pour les dépenses de fonctionnement ; parallèlement, les recettes supplémentaires se montent à 26 124,32 €.

Cet excédent est viré en section d'investissement pour un montant global de 79 224,32 €.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver cette décision modificative de crédits.

Proposition votée à l'unanimité

5. Renouvellement de l'adhésion de la commune au réseau de médiathèques « La Serpentine »

La commune de Steenwerck adhère depuis 2013 au réseau de médiathèques « La Serpentine », dont la vocation est de mettre en relation les médiathèques des communes adhérentes.

L'adhésion pour l'année 2015 est fixée à 1,43 € par habitant (pour mémoire 1,64 € / habitant pour l'année 2014).

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver ce renouvellement d'adhésion.

Proposition votée à l'unanimité

6. Avis du Conseil Municipal sur le programme interdépartemental d'accompagnement des handicapés et de la perte d'autonomie du Nord-Pas-de-Calais

Le Conseil Municipal est consulté par l'Agence Régionale de Santé sur le Projet Régional de Santé.

Après lecture, le Conseil Municipal n'a pas de remarques à faire sur le programme proposé.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable sur le programme de l'ARS.

Proposition votée à l'unanimité

7. Règlement d'utilisation des salles communales par les associations

La commission « Vie associative » propose au Conseil Municipal le règlement d'utilisation des salles communales par les associations.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'approuver ce règlement.

Proposition votée à l'unanimité

8. Financement d'une formation individuelle qualifiante par le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique

La commune a été destinataire d'une demande de financement d'un permis de conduire, dans le cadre d'une formation qualifiante, par un agent reconnu travailleur handicapé.

L'obtention de ce permis permettrait à cet agent d'acquérir une véritable autonomie et serait un atout supplémentaire dans la recherche d'un emploi pérenne.

Le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique a émis un avis favorable à cette demande et s'engage à rembourser la commune après paiement de la formation auprès de l'auto-école.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de donner une suite favorable à cette demande.

Proposition votée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 21 h 30.

Dates des prochaines élections

L'élection des conseillers départementaux aura lieu le dimanche 22 mars 2015 et, en cas de second tour, le dimanche 29 mars 2015.

Des nouveautés ont été introduites pour cette élection :

- les conseils généraux et les conseillers généraux sont renommés respectivement conseils départementaux et conseillers départementaux.
- les conseils départementaux sont renouvelés dans leur ensemble et non plus par moitié en deux séries, tous les six ans.
- les conseillers départementaux sont désormais élus au scrutin binominal mixte majoritaire à deux tours : deux conseillers départementaux de sexe différent formant un binôme sont élus dans chaque canton au scrutin majoritaire à deux tours.

Pour être élu au 1er tour de scrutin, un binôme doit recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages égal au quart des électeurs inscrits. Au second tour, la majorité relative suffit. Pour qu'un binôme puisse se présenter au second tour, il doit avoir obtenu au 1er tour un nombre de voix au moins égal à 12,5 % du nombre des électeurs inscrits dans le canton."

"Le **canton n°8 (Bailleul)** comprend les communes suivantes : Bailleul, Berthen, Boeschepe, Borre, Caëstre, Cassel, Le Doulieu, Eecke, Flêtre, Godewaersvelde, Hondegheem, Merris, Méteren, Nieppe, Oxelaëre, Pradelles, Saint-Jans-cappel, Saint-Sylvestre-Cappel, Sainte-Marie-Cappel, Staple, **Steenwerck**, Strazelle, Vieux-Berquin. Le bureau centralisateur de ce canton est le bureau centralisateur de la commune de Bailleul."

RESULTATS toutes catégories Jardins fleuris 2014

NOMS Prénoms	adresse
CATEGORIE A	
BAFCOP Gérard	3 rue de Beaumart
BAFCOP Michel	799 rue du saule
M et Mme BERNARD -GUILLEMETTE	4 rue de la Petite Chapelle
CAMPAGNE Régis	7 hameau du Peuplier
CAMPAGNE Renaud	51 rés Jardins Deberdt
COUSIN Louis	2 rue de l'Hallobeau
DEBRUYNE Adrienne	7 rue des Jardins Deberdt
DECHERF Geneviève	41 rue du Musée
DEHEM André	5 rue des Trois Fermes
DELESTREZ Jean Michel	36 rue de la Lys
DUFLOST BOUSSEMART Paul	5 rue des Hauts Champs
LEROY Thérèse	3 rue des Clinques
Monsieur LESTIENNE	1 rue du Kirlem
MALVACHE Eugène	14 rue du Séquenteau
MARIE René	1 rue d'Adam
OVIGNEUR Bernard	51 rue du stade
POURCELET-BRONVAL Nathalie	8 rue du Mortier
RAMON René	12 la Grande Traverse
VANGRAESCHEPE Olivier	17 La Grande Traverse
CATEGORIE B	
BOUQUET Julie	46 rue du Musée
BRICHE Marie France	18 rue de la Maladrerie
CAULIER Francis	7 Hameau du Bleutour
DEHEM Nicole	27 rue du Stade
DEVOS Michel	53 rue du Pont d'Achelles
FAES Danièle	1 rue Neuve
HENNERON Geneviève	41 rue de la Lys
JASPART Marie Christel	71 rue du Musée
LEMOINE BRICHE Hélène	17 rue de l'Arboretum
OLIVIER Nicolas	5 résidence des Jardins Deberdt
VANDENBUSSCHE Pascal	4 rue du pont d'Achelles
VANTORRE André	32 rue du Musée
CATEGORIE C	
BRAEM Janine	211 rue du Saule
BRICE Claire	210 rue du saule
COSTENOBLE Elisabeth	24 rue de l'Epinette
DEFOSSEZ Jean-Claude	1 rue du Pont Vanuxeem
DELANSAY Michelle	5 allée du Temps Libre
HOCEDZ Noël	3 rue de la Haie d'Epines
HUGUE Damien	1326 rue de Le Doulieu
LAMBRE Michel	803 rue du Saule
LECOEUCHE Alain	32 rue du Stade
POURCELET Rosé Marie	5 rue du Stade
POURCELET Valérie	31 rue de la Rabette
TRANCHANT Sabine	19 rue de la Rabette
CATEGORIE D	
ADOU Pascaline	35 Grand' Place
GODWIN Jean-Michel	26 Grand' Place
CATEGORIE E	
HUGUE Gérard	1310 rue du doulieu

catégorie A = jardin visible de la rue

catégorie B = jardinet

catégorie C = fenêtres et façades

catégorie D = commerces et entreprises

catégorie E = fermes en activité

catégorie F = décor floral sur la voie publique

catégorie G = cour fleurie

LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CARREFOUR DE LA CROIX DU BAC

Attendu depuis de longues années, l'aménagement du carrefour de la Croix du Bac qui est sans aucun doute, le chantier le plus important réalisé sur le hameau depuis des décennies, va démarrer le 12 janvier.

Cette opération, qui figurait parmi les priorités majeures du Conseil municipal, va transformer le cœur du hameau et apporter toute sécurité aux usagers.

Elle est l'aboutissement d'un long processus entrepris par la municipalité, dès le tout début du mandat dernier, en lien avec les nombreuses administrations concernées.

De multiples réunions techniques se sont ainsi succédées depuis 2009 entre la Commune, le Conseil Général, la Communauté de communes, NOREADE, le Syndicat d'électrification (SIECF), ERDF, Orange et la Gendarmerie pour finaliser le projet et déterminer les participations financières de chacun.

Cet important chantier, dont le montant total s'élève à près de 700 000 €, va se dérouler en deux tranches :

La première, qui débutera donc le 12 janvier, consiste en la réalisation du réseau d'assainissement par NOREADE.

La seconde, qui concerne les travaux de voirie, de trottoirs et d'éclairage public, sera engagée ensuite, pour s'achever en juin.

Parallèlement, seront réalisés les effacements des réseaux électriques et de téléphone.

Il faut savoir que les travaux d'assainissement prévus initialement par NOREADE consistaient en la réalisation du réseau sous l'emprise de la nouvelle chaussée réalisée par le Conseil Général mais que ce réseau n'aurait pas été opérationnel tant que la nouvelle station d'épuration prévue entre Bac Saint-Maur et Fleurbaix à laquelle sera raccordée la Croix du Bac, n'était pas en service. Cette anticipation avait pour objectif d'éviter de faire des tranchées dans la nouvelle voirie d'ici quelques années. Or, le professionnalisme de NOREADE a permis de trouver une solution en attendant le raccordement à la nouvelle station d'épuration. Une **mini-station sera en effet installée fin 2015**, rue de Bac Saint-Maur. Celle-ci permettra de traiter les effluents des maisons raccordées à l'occasion de ces premiers travaux.

Le revers de la médaille est que ces importants travaux généreront des nuisances et des perturbations inévitables pour les riverains mais bien évidemment, nous nous efforcerons d'en limiter l'ampleur au maximum.

Parmi les principales perturbations figurent notamment les modifications des lignes de bus scolaires et régulières.

Ainsi, afin d'assurer la sécurité des enfants, il a été décidé, conjointement avec les services du Conseil Général et la société Arc en Ciel, de déplacer l'arrêt de bus pour toutes les lignes scolaires au « Bon coin » pendant toute la durée des travaux. Cet arrêt, qui existe déjà, sera conforté pour en améliorer sa sécurité.

Les lignes régulières seront renvoyées sur la commune de Sailly sur la Lys.

Vous trouverez, ci-après, les nouveaux horaires établis par Arc en Ciel et applicables à compter du 12 janvier 2015.

Enfin, sachez que dans le respect de nos engagements pour ce deuxième mandat, les travaux d'aménagement de la place devraient être entrepris au cours du second semestre 2015.

Modification à prendre en compte pendant la durée des travaux au Hameau de la Croix du Bac à Steenwerck

108.Ets Armentieres.A.120

[L M Me J V S / SCOL]		
BAILLEUL	Outtersteene	06:43
MERRIS	Place de l'Eglise	06:46
VIEUX BERQUIN	Grand'Place	06:51
NEUF BERQUIN	Les Abeilles	06:56
LE DOULIEU	Rostraete	06:59
LE DOULIEU	Pont d'Elqueux	07:01
LE DOULIEU	Place	07:04
LE DOULIEU	Pont Wemeau	07:07
STEENWERCK	Bon Coin	07:22
ARMENTIERES	Pont de Nieppe	07:35
ARMENTIERES	Gare Annexe	07:36
ARMENTIERES	Rue du Nord	07:38
ARMENTIERES	Hôtel de Ville	07:42

108.Ets Armentieres.R.141

[Me / SCOL]		
ARMENTIERES	Hôtel de Ville	12:30
ARMENTIERES	Collège Jean Rostand	12:35
NIEPPE	Eglise	12:41
BAILLEUL	Gare de Steenwerck	12:51
STEENWERCK	Eglise	12:54
STEENWERCK	La-Croix-du-Bac	13:00
LE DOULIEU	Place	13:10
VIEUX BERQUIN	Grand'Place	13:20
MERRIS	Place de l'Eglise	13:24
BAILLEUL	Outtersteene	13:28

108.Ets Armentieres.R.143

[S / SCOL]		
ARMENTIERES	Hôtel de Ville	12:30
ARMENTIERES	Pont de Nieppe	12:34
NIEPPE	Eglise	12:36
NIEPPE	Moulin	12:38
NIEPPE	Château	12:39
NIEPPE	Trois Rois	12:40
NIEPPE	Pont d'Achelle	12:42
STEENWERCK	Bon coin	12:50
STEENWERCK	Eglise	12:55
LE DOULIEU	Place	13:05
VIEUX BERQUIN	Grand'Place	13:15
MERRIS	Place de l'Eglise	13:20
BAILLEUL	Outtersteene	13:25
BAILLEUL	Place Plichon	13:32
ST JANS CAPPEL	Place	13:38
BERTHEN	La Chapelle	13:43
BERTHEN	Place	13:45
BOESCHEPE	Plateau de Boeschepe	13:48
BOESCHEPE	Eglise	13:50

108.Ets Armentieres.R.161

[L M Me J V / SCOL]		
ARMENTIERES	Hôtel de Ville	18:15
ARMENTIERES	Rue du Nord	18:17
ARMENTIERES	Gare Annexe	18:18
ARMENTIERES	Pont de Nieppe	18:19
NIEPPE	Eglise	18:21
STEENWERCK	La-Croix-du-Bac	18:31
STEENWERCK	Rue-de-la-Lys	18:33
STEENWERCK	Bon Coin	18:34
STEENWERCK	Grand Mortier	18:36
STEENWERCK	Petit Mortier	18:37
STEENWERCK	Grand Chemin	18:38
STEENWERCK	Chien Blanc	18:39
LE DOULIEU	Pont Wemeau	18:45
LE DOULIEU	Place	18:47
LE DOULIEU	Pont d'Elqueux	18:49
LE DOULIEU	Rostraete	18:51
NEUF BERQUIN	L'Hautdyck	18:54
VIEUX BERQUIN	Grand'Place	19:01
MERRIS	Place de l'Eglise	19:06
BAILLEUL	Outtersteene	19:10

108.Bailleul.A.100

[L M Me J V / SCOL]		
STEENWERCK	9-Route-de-la-Croix-du-Bac	07:50
STEENWERCK	La-Croix-du-Bac	07:55
STEENWERCK	Rue-de-la-Lys	07:57
STEENWERCK	Bon Coin	07:59
STEENWERCK	Grand Mortier	08:02
STEENWERCK	Petit Mortier	08:05
STEENWERCK	Grand Chemin	08:06
STEENWERCK	Chien Blanc	08:07
STEENWERCK	Beaumart	08:08
BAILLEUL	Place Plichon	08:20
BAILLEUL	Collège Maxime Deyts	08:25

108.Bailleul.R.105

[Me / SCOL]		
BAILLEUL	Place Plichon	12:25
BAILLEUL	Collège Maxime Deyts	12:30
BAILLEUL	Le Steen'je	12:45
STEENWERCK	Beaumart	12:50
STEENWERCK	Chien Blanc	12:51
STEENWERCK	Grand Chemin	12:52
STEENWERCK	Les Mortiers	12:54
STEENWERCK	Bon Coin	12:56
STEENWERCK	Rue-de-la-Lys	12:58
STEENWERCK	La-Croix-du-Bac	13:02
STEENWERCK	9-Route-de-la-Croix-du-Bac	13:05
STEENWERCK	Eglise	13:10

108.Bailleul.R.115

[L M J V / SCOL]		
BAILLEUL	Collège Maxime Deyts	15:40
STEENWERCK	La-Croix-du-Bac	15:57
STEENWERCK	Rue-de-la-Lys	15:59
STEENWERCK	Bon Coin	16:01
STEENWERCK	Les Mortiers	16:02
STEENWERCK	Grand Chemin	16:04
STEENWERCK	Chien Blanc	16:06
STEENWERCK	Beaumart	16:08

108.Bailleul.R.121

[L M J V / SCOL]		
BAILLEUL	Place Plichon	16:15
BAILLEUL	Nouveau Monde	16:19
BAILLEUL	La Leute	16:21
BAILLEUL	La Crèche	16:23
BAILLEUL	Gare de Steenwerck	16:24
STEENWERCK	Eglise	16:27
STEENWERCK	La-Croix-du-Bac	16:31
STEENWERCK	Rue-de-la-Lys	16:33
STEENWERCK	Beaumart	16:35
STEENWERCK	Chien Blanc	16:37
STEENWERCK	Grand Chemin	16:38
STEENWERCK	Les Mortiers	16:39
STEENWERCK	Bon Coin	16:40

131.Bailleul.R.107

[L M Me J V / SCOL]		
BAILLEUL	Place Plichon	17:40
BAILLEUL	Outtersteene	17:47
MERRIS	Place de l'Eglise	17:50
STRAZELE	Place	17:55
STRAZELE	Gare	18:00
VIEUX BERQUIN	Longuegarde	18:02
VIEUX BERQUIN	Grand'Place	18:04
LA GORGUE	Le Nouveau Monde	18:21
SAILLY SUR LA LYS	Alloeu	18:27
SAILLY SUR LA LYS	Mairie	18:30
STEENWERCK	Bon Coin	18:36

108.Bailleul.R.101

[Me / SCOL]		
BAILLEUL	Place Plichon	11:25
BAILLEUL	Collège Maxime Deyts	11:30
STEENWERCK	Bon Coin	11:50
STEENWERCK	Eglise	12:00
STEENWERCK	Le Saule	12:05

108.Bailleul.R.129

[L M J V / SCOL]		
BAILLEUL	Collège Maxime Deyts	16:50
BAILLEUL	Nouveau Monde	16:53
BAILLEUL	La Leute	16:55
BAILLEUL	La Crèche	16:58
BAILLEUL	Gare de Steenwerck	17:00
STEENWERCK	9-Route-de-la-Croix-du-Bac	17:05
STEENWERCK	La-Croix-du-Bac	17:09
STEENWERCK	Rue-de-la-Lys	17:11
STEENWERCK	Bon Coin	17:13
STEENWERCK	Les Mortiers	17:15
STEENWERCK	Grand Chemin	17:18
STEENWERCK	Chien Blanc	17:19
STEENWERCK	Beaumart	17:20

109.Nieppe.A.120

[L M Me J V / SCOL]		
STEENWERCK	Bon coin	07:10
STEENWERCK	Grand Chemin	07:15
STEENWERCK	Eglise	07:20
BAILLEUL	Gare de Steenwerck	07:24
NIEPPE	Pont d'Achelle	07:27
NIEPPE	Les Maronniers	07:30
NIEPPE	Collège Saint Martin	07:38
NIEPPE	Nv Collège	07:44

109.Nieppe.R.139

[Me / SCOL]		
NIEPPE	Collège Saint Martin	12:20
NIEPPE	Nv Collège	12:25
STEENWERCK	Bon Coin	12:39
STEENWERCK	Grand Chemin	12:48

109.Nieppe.R.143

[L M J V / SCOL]		
NIEPPE	Collège Saint Martin	16:45
NIEPPE	Nv Collège	16:50
STEENWERCK	Bon Coin	17:04
STEENWERCK	Grand Chemin	17:13

Modification à prendre en compte pendant la durée des travaux au hameau de la Croix du Bac à Steenwerck - Ligne régulière 113

113 Armentières - Merville

N° Course CGN		1	3	5	7	9
		L M Me	L M Me	L M	L M Me	L M Me
Jours de circulation		J V S	J V S	J V S	J V S	J V S
Période scolaire		■		■	■	■
Vacances scolaires		■	■		■	■
NOM DE LA COMMUNE	NOM DE L'ARRÊT					
ARMENTIERES	Hôtel de Ville	07:30	12:30	12:30	15:10	17:50
ARMENTIERES	Gare	07:35	12:34	12:34	15:14	17:54
ARMENTIERES	Centre Hospitalier	07:39	12:38	12:38	15:18	17:58
ARMENTIERES	Bld Faidherbe - Pôle emploi	07:40	12:40	12:40	15:20	18:00
ARMENTIERES	Piscine	07:41	12:41	12:41	15:21	18:01
ARMENTIERES	Pont de Nieppe	07:42	12:43	12:43	15:23	18:03
NIEPPE	Eglise	07:44	12:45	12:45	15:25	18:05
NIEPPE	Moulin	07:47	12:47	12:47	15:27	18:07
NIEPPE	Château	07:48	12:48	12:48	15:28	18:08
NIEPPE	Gare	07:51	12:52	12:52	15:32	18:12
NIEPPE	Centre Commercial	07:56	12:55	12:55	15:35	18:15
SAILLY SUR LA LYS	Bac Saint Maur	08:02	13:02	13:02	15:42	18:22
SAILLY SUR LA LYS	Stade	08:03	13:03	13:03	15:43	18:23
STEENWERCK	La Croix du Bac	08:03	13:03	13:03	15:43	18:23
STEENWERCK	Rue de la Lys	08:04	13:05	13:05	15:45	18:25
ESTAIRES	Les Verliers	08:05	13:08	13:08	15:48	18:28
ESTAIRES	Place Blanquart	08:06	13:11	13:11	15:51	18:31
ESTAIRES	Eglise	08:13	13:14	13:14	15:54	18:34
ESTAIRES	Lycée et LP Val de Lys	08:18	13:18	13:18	15:58	18:38
ESTAIRES	Pont de la Trompe	08:21	13:22	13:22	16:02	18:42
NEUF BERQUIN	Rue de Montigny	08:24	13:26	13:26	16:06	18:46
NEUF BERQUIN	Centre	08:25	13:27	13:27	16:07	18:47
NEUF BERQUIN	Zone de loisirs	08:27	13:29	13:29	16:09	18:49
MERVILLE	Les Jardins	08:30	13:32	13:32	16:12	18:52
MERVILLE	Place	08:34	13:34	13:34	16:14	18:54
MERVILLE	Lotissement	08:35	13:35	13:35	16:15	18:55
MERVILLE	Les Tilleuls	-	-	-	-	18:57
MERVILLE	Le Sart - Eglise	-	-	-	-	18:59
MERVILLE	Vert Bois	-	-	-	-	19:01
HAVERSKERQUE	Place	-	-	-	-	19:10

113 Merville - Armentières

N° Course CGN		2	4	6	8	10	12
		L M Me	L M Me	L M Me	Me	L M	L M Me
Jours de circulation		J V S	J V S	J V S		J V S	J V S
Période scolaire		■	■		■	■	■
Vacances scolaires		■	■	■			■
NOM DE LA COMMUNE	NOM DE L'ARRÊT						
HAVERSKERQUE	Place	-	-	-	13:40	-	-
MERVILLE	Vert Bois	-	-	-	13:48	-	-
MERVILLE	Le Sart - Eglise	-	-	-	13:50	-	-
MERVILLE	Les Tilleuls	-	-	-	13:52	-	-
MERVILLE	Lotissement	06:37	09:00	13:40	13:54	13:55	16:45
MERVILLE	Place	06:38	09:01	13:41	13:55	13:56	16:46
MERVILLE	Les Jardins	06:40	09:03	13:43	13:57	13:58	16:48
NEUF BERQUIN	Zone de loisirs	06:42	09:05	13:45	13:59	14:00	16:50
NEUF BERQUIN	Centre	06:44	09:07	13:47	14:00	14:02	16:51
NEUF BERQUIN	Rue de Montigny	06:46	09:09	13:49	14:02	14:04	16:53
ESTAIRES	Pont de la Trompe	-	09:10	13:53	14:05	14:07	16:56
ESTAIRES	Lycée et LP Val de Lys	-	09:11	13:57	14:07	14:09	16:58
ESTAIRES	Eglise	06:52	09:19	14:01	14:11	14:13	17:02
ESTAIRES	Place Blanquart	06:55	09:22	14:04	14:14	14:16	17:05
ESTAIRES	Les Verliers	06:57	09:23	14:07	14:17	14:19	17:08
STEENWERCK	Rue de la Lys	06:59	09:25	14:10	14:20	14:22	17:11
STEENWERCK	La Croix du Bac	07:01	09:27	14:12	14:22	14:24	17:13
SAILLY SUR LA LYS	Stade	07:01	09:27	14:12	14:22	14:24	17:13
SAILLY SUR LA LYS	Bac Saint Maur	07:02	09:28	14:13	14:23	14:25	17:14
NIEPPE	Centre Commercial	-	09:35	14:20	14:30	14:32	17:21
NIEPPE	Gare	07:07	09:38	14:23	14:33	14:35	17:24
NIEPPE	Château	07:10	09:42	14:27	14:37	14:39	17:28
NIEPPE	Moulin	07:12	09:43	14:28	14:38	14:40	17:29
NIEPPE	Eglise	07:13	09:45	14:30	14:40	14:42	17:31
ARMENTIERES	Pont de Nieppe	07:14	09:46	14:32	14:42	14:44	17:33
ARMENTIERES	Piscine	07:15	09:47	14:34	14:44	14:46	17:35
ARMENTIERES	Bld Faidherbe - Pôle emploi	07:16	09:48	14:35	14:45	14:47	17:36
ARMENTIERES	Centre Hospitalier	07:18	09:50	14:37	14:47	14:49	17:38
ARMENTIERES	Gare	07:20	09:53	14:39	14:49	14:51	17:40
ARMENTIERES	Hôtel de Ville	07:24	09:56	14:44	14:54	14:56	17:45

« équilibre seniors »



GRATUIT

*La chute
est la première cause
d'accident au domicile des
seniors,*

ET VOUS, OÙ EN ÊTES VOUS?

**Vous êtes retraité, vous souhaitez
vivre chez vous en pleine santé le
plus
longtemps possible;
venez participer aux ateliers de
prévention**

Quand?

**8 séances de 2 heures
du 28 janvier au 25 mars 2015**

Où?

Steenwerck

Contact et inscriptions au CLIC:

03 28 44 25 77

AU PROGRAMME :

Conseils de professionnels

Tests de marche

L'adaptation du domicile,
la téléassistance

La place de l'assiette dans l'équilibre

Bien entendre

Activité physique adaptée

Exercice de marches

Les pieds: toute l'im-
portance d'être bien

Les partenaires:

PLANNING
ATELIERS « EQUILIBRE SENIORS »

De 14 à 16 heures.

1. Mercredi 28 janvier 2015
Salle du Temps Libre à la Croix Du Bac

2. Jeudi 5 février 2015
Maison Decanter

3. Mercredi 11 février 2015
Salle du Temps Libre à la Croix Du Bac

4. Mercredi 18 février 2015
Salle du Temps Libre à la Croix Du Bac

5. Jeudi 26 février 2015
Maison Decanter

6. Mercredi 11 mars 2015
Salle du Temps Libre à la Croix Du Bac

7. Jeudi 19 mars 2015
Maison Decanter

8. Mercredi 25 mars 2015
Salle du Temps Libre à la Croix Du Bac

Pour une meilleure organisation, pouvez-vous transmettre ce formulaire dûment rempli en Mairie avant le **15 janvier 2015**.

Madame ou Monsieur _____

Adresse _____

Téléphone _____

Souhaite participer aux ateliers « **Equilibre Séniors** ».

Pour de plus amples informations, vous pouvez joindre la Mairie au
03.28.49.94.78 ou par mail **mairie.steenwerck@wanadoo.fr**



Du côté des seniors

Votre avis nous intéresse...

L'association handi-Flandre propose d'assurer un déplacement vers le marché de Bailleul **un mardi sur deux** pour les personnes âgées de la commune.

Le minibus permettrait le transport de 8 personnes et il est adapté aux fauteuils roulants.

La participation est de 2 euros par personne et par trajet (aller-retour).

La Municipalité souhaite connaître les besoins avant d'établir une convention avec le transporteur, sachant que cette prestation aura un coût pour la commune.

Si vous êtes intéressé, merci de bien vouloir le faire savoir auprès de nos services avant le 31 janvier 2015.

Madame, Monsieur :

Adresse :

Tél :

Souhaiterait profiter du transport au marché de Bailleul.

GROUPE DE PAROLES ***pour les aidants de proches malades Alzheimer ou apparentées***

CALENDRIER 1^{ER} SEMESTRE 2015

Vendredi 23 janvier 2015 dans les locaux du CLIC d'Hazebrouck
Vendredi 27 février 2015 dans les locaux du CLIC de Bailleul-Merville
Vendredi 27 mars 2015 dans les locaux du CLIC d'Hazebrouck
Vendredi 24 avril 2015 dans les locaux du CLIC de Bailleul-Merville
Vendredi 22 mai 2015 dans les locaux du CLIC d'Hazebrouck
Vendredi 26 juin 2015 dans les locaux du CLIC de Bailleul-Merville

HORAIRE

De 14h00 à 16h00

PROFESSIONNELLE CHARGÉE DE L'ANIMATION DU GROUPE

Mme BUDIN Sylvie, Psychologue

ADRESSES

**CLIC
DES GEANTS DE FLANDRE**
220 Bis, Rue de Vieux Berquin
59 190 Hazebrouck
TEL. : 03.28.42.49.10
MAIL : secretariatclic@orange.fr

**CLIC
BAILLEUL ET MERVILLE**
790, Route de Locre
59 270 Bailleul
TEL. : 03.28.44.25.77
clic-bailleul-merville@orange.fr

INSCRIPTION AUPRÈS D'UN DES DEUX CLIC

En partenariat avec :

Steenwerck honore ses aînés

Rendez-vous incontournable de l'automne, les aînés ont été reçus aux Salons de la Prairie, à l'occasion du banquet offert par la municipalité.



Comme chaque année, Madame et Monsieur Perche ont été à la hauteur de leur réputation, nous proposant un accueil et un repas sans aucune fausse note.

Lors de ces deux journées, huit couples ont été mis à l'honneur : Mesdames et Messieurs Carlier, Labalette, Desfossez, Bernard et Cousin pour célébrer 50 ans de mariage.



Mesdames et Messieurs Torsy, Devos et Weslinck ont quant à eux célébré leurs 60 ans de mariage.



Danses et tombola ont agrémenté ces dimanches de fête. « *C'est un moment important pour tous nos aînés* » a rappelé Joël Devos, premier magistrat.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour cette année afin de perpétuer ce moment de rencontre et de convivialité.



Les vergers de maraude

Dès le début du mandat, suite à un appel à projet "Plantations" piloté par le Pays Cœur de Flandre, la Commission Environnement a présenté un dossier de candidature.

Deux sites avaient été retenus et les essences locales choisies en fonction de leur adaptation au climat et à la nature du sol.



Le premier est situé au niveau de la rue du Kirlem, c'est un délaissé de la SNCF.

Ce terrain a été aménagé en un bosquet d'une trentaine d'arbres et composé de saules, d'aulnes et de peupliers.

Le second se situe au niveau de la Longue ruelle, face au cimetière.

Il s'agit là d'un « verger de maraude » composé de fruitiers de basses tiges (pommiers, poiriers, cerisiers)

Ces réalisations ont bénéficié de subventions de l'Europe et du Conseil Régional à hauteur de 80%.

Dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) dédiés à la sensibilisation à l'environnement, les enfants de l'école Jean Monnet ont participé activement et avec bonne humeur à la mise en place de ce verger.





AM STRAM RAM
STEENWERCK
03 28 41 71 65
amstramram@laposte.net



Programmation des activités du RAM "AM STRAM RAM"

Atelier parents enfants: éveil autour du son et des comptines :
samedi 7 février de 9h30 à 10h30 dans le local du RAM

A l'intention de toutes les assistantes maternelles :

Groupe d'échanges sur les pratiques avec Chrystele Valembois, psychologue clinicienne :
mercredi 14 janvier de 19h à 20h30

Accueil : vendredi de 16h à 18h00

sur rendez-vous le samedi matin, vendredi soir, mardi soir

Permanence téléphonique : le mardi de 11h00 à 12h30

Animations enfants/adultes : mardi et vendredi de 8h45 à 10h00 et vendredi de 10h15 à 11h30

Après un temps d'accueil, les enfants se regroupent autour de comptines avant l'activité.
Attention, les enfants non inscrits sont accueillis dans la limite des places disponible

Mardi 6 Janvier	Jeux d'imitation
Vendredi 9 Janvier	Décoration de couronnes dégustation de galette
Mardi 13 Janvier	Motricité
Vendredi 16 Janvier	Activités manuelles : Décoration d'un calendrier
Mardi 20 Janvier	Jeux d'éveil autour des 5 sens - l'ouïe
Vendredi 23 Janvier	Motricité
Mardi 27 Janvier	Activités manuelles
Vendredi 30 Janvier	Jeux de transvasement l'eau
Mardi 3 Février	Motricité
Vendredi 6 Février	Activités manuelles
Mardi 10 Février	Jeux de transvasement – jeu des déménageurs
Vendredi 13 Février	Motricité
Mardi 17 Février	Dégustation de fruits et déguisement
Vendredi 20 Février	Motricité
Vacances scolaires : les horaires des animations sont modifiés	
Mardi 24 Février	Activités manuelles
Vendredi 28 Février	Jeux de transvasement – fabrication d'instruments
Mardi 3 Mars	Activités manuelles
Vendredi 10 Mars	Fabrication de crêpes et déguisement

CENTRE DE NOËL



Les lutins de Noël

Le thème est donné, les lutins du père Noël ont débarqué à Steenwerck pour l'aider dans sa mission. Heureusement, les petits comme les grands nous ont bien aidés pour les préparatifs des fêtes de fin d'année. Nous nous sommes tous retrouvés le 24 décembre autour d'un

goûter festif composé de pain brioché et chocolat chaud.



Les sorties

Les enfants sont allés au cinéma voir Paddington, un ours en visite à Londres qui s'adapte

à sa nouvelle vie. Un film rempli d'humour et d'émotion qui a fait la joie des enfants et a déclenché nombreux fous rires.



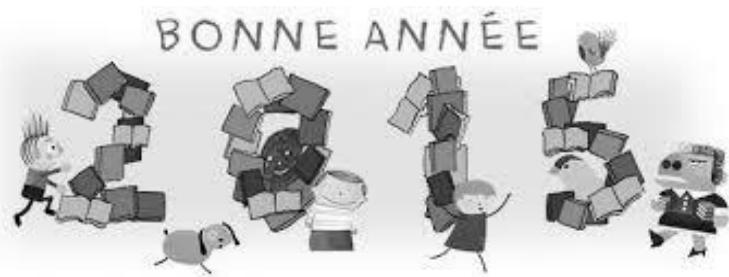
Par la suite nous sommes allés visiter l'univers déjanté de Bruno à Esquelbecq qui crée de toutes pièces des marionnettes totalement automatisées : Parlez à l'un pour qu'il vous donne des tracts, mettez votre pied pour que l'autre vous cire la chaussure.



Et de nombreuses activités Comme des gamelles poker, des portes bougies en bonhommes de neige, des lutins garous, des boîtes créatives. Et bien d'autres...



Merci d'être venus et meilleurs vœux de la part de l'équipe d'animation.



Tous les bénévoles vous présentent leurs meilleurs vœux !

Livres, C.D. et D.V.D. vous attendent dans nos bacs !

► IMPORTANT :

Pensez à apporter vos documents (livres, C.D., D.V.D.) empruntés en 2014

et **venez renouveler votre adhésion en janvier** lors des permanences (6€ par adulte-gratuit pour les enfants)

Nos horaires d'ouverture

- Le mercredi de 16h. à 17h.30

Le samedi de 14h. à 15h.30

Le dimanche de 10h.30 à 11h.30



Nouveautés dans nos bacs !

C.D. : Hits NRJ 2014, Patrick Fiori « Choisir », Les Années Barbelivien, Sidaction « Kiss et Love », Julien Clerc « Partout la musique vient »

Vincent Niclo « Ce que je suis », Fréro Delavega « L'album », Johnny Hallyday « Rester vivant », Vox Angeli « Les Nouvelles Voix »

Alain Souchon et Laurent Voulzy, Shy'm « Solitaire » , Adamo chante Bécaud, Julien Doré « Love »

**Dessin, peinture, techniques mixtes
pratiques ouvertes et diversifiées**
Ouverture culturelle sur l'Art

*Sensibilisation des publics jeunes et adultes aux
pratiques artistiques et aux processus de création
par des propositions d'ateliers de travail variés*

ENFANTS

Cet atelier propose aux enfants de découvrir et se familiariser avec différentes techniques : le dessin, la peinture, les techniques mixtes, l'impression, le collage et le volume. L'expérimentation leur permet de développer leur propre **expression créative** et leur donne le goût des arts en stimulant leur imagination. L'atelier met à disposition tous les matériaux nécessaires à la réalisation de leurs productions. Ces pratiques régulières participent également au développement de l'esprit critique ; elles concourent grandement à l'**ouverture culturelle des élèves**, par la découverte de l'art à travers de nombreuses références culturelles.

ADOS

Cet atelier permet aux jeunes de trouver les moyens de développer une **expression personnelle** autour de différents sujets en abordant le dessin, la peinture, et toutes les techniques de la création actuelle. Il accompagne les jeunes vers des projets collectifs et personnels par une **sensibilisation aux démarches artistiques** (analyse d'œuvres, visites d'expositions, de Musées et rencontres d'artistes). Ces pratiques régulières font prendre conscience aux élèves que la création n'est pas seulement la maîtrise de techniques, mais un ensemble d'actions et d'applications réfléchies. Elles peuvent être un soutien au travail scolaire pour les collégiens et lycéens. L'appui sur le champ référentiel artistique est toujours sous-tendu, afin d'enrichir leur **bagage culturel** et nourrir leur créativité.

ADULTES

Quel que soit votre niveau, l'atelier peut vous orienter et vous aider à **développer votre créativité**. Il vous suit techniquement et artistiquement, selon vos propres idées ou inspirations, dans une ambiance conviviale de travail. Il peut également vous proposer des sujets, des thèmes, des techniques, des supports, des formats qui vous inciteront à vous lancer dans la **création artistique**. Chacun peut aborder le dessin, la peinture et les techniques mixtes pour développer sa **démarche personnelle** au travers de divers sujets abordés, classiques ou plus contemporains, figuratifs ou abstraits. Chacun évolue à son rythme, cultivant son imaginaire et sa sensibilité. L'analyse d'œuvres est toujours au rendez-vous, pour une **Histoire de l'Art** distillée au sein des pratiques.

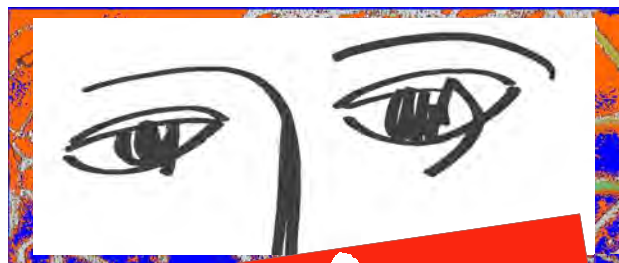
**Pour tout renseignement
et pour recevoir
le dossier d'inscription :**

Par mail : ateliers.arts.steenwerck@orange.fr

Par téléphone : **06 10 49 77 70**

Début
des cours
en mars 2015

**Nouveau
à Steenwerck !**



**Les Ateliers
d'Arts
de
Steenwerck**

**Cours pour
ENFANTS
ADOS
ADULTES**

à Steenwerck centre

Intervenant : **Vincent DUCOURANT**
Artiste peintre

Conseiller pédagogique formateur en Arts Visuels

HORAIRES :

ENFANTS :

séances d'1h30 le mercredi : 14h00 / 15h30 **ou** 16h00 / 17h30

ADOS :

Séances d'1h30 le mercredi 18h00 / 19h30

ADULTES :

Séances de 2h00 le lundi 18h00 / 20h00

**Horaires et journées
révisables selon les
inscriptions et les
contraintes diverses**

TARIFS :

Enfants/Ados : 100€ les 12 séances (Matériel fourni)

Adultes : 110€ les 12 séances (Matériel fourni en partie)

Pour l'ensemble des cours : première séance d'essai gratuite



L'association Familles Rurales vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2015 et vous convie à son Assemblée Générale qui se tiendra le :

Samedi 31 janvier 2015
à 10 h 30
en Mairie de Steenwerck

L'ordre du jour sera le suivant :

- Bilan moral,
- Lecture du rapport d'activités 2014,
- Bilan financier 2014,
- Perspectives 2015,
- Questions diverses...

Si vous souhaitez vous investir dans l'association, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe, lors de cette assemblée générale ou nous le faire savoir par mail : afrsteenwerck@outlook.fr, afin de connaître la date de notre prochaine rencontre.

Nos cartes d'adhérents 2015 seront disponibles ce jour, ainsi qu'à chaque inscription durant l'année.

Cette rencontre s'achèvera par le pot de l'amitié

Soirée Jeux

Samedi 7 février 2015

Les horaires vous seront communiqués le jour de l'inscription

A la maison Decanter

Voici le programme que vous réserve Familles Rurales pour sa première action de l'année :

- le « village du jeu » de Bailleul sera présent pour vous guider dans le choix d'un jeu et l'animer avec vous,
- repas partagé sur le principe d'une auberge espagnole, chacun apporte ses boissons jusqu'au dessert,
- reprise de l'animation avec les jeux de chacun.

Tarifs :

2€/adulte

Gratuit pour les enfants

**Inscriptions en mairie le :
Samedi 24 janvier 2015
de 11h à 12h**

Téléthon

2014

MERCI à tous

9322.98€

reversés à l'AFM en 2014 soit

50 029.92€

versés en 7 ans



Merci aux associations

Amitiés et loisirs de la maison de retraite
La Jeunesse Sportive Steenwerckoise
L'amicale des sapeurs pompiers
La pétanque steenwerckoise
Les archers steenwerckois
Les géants de Steenwerck
L'amicale du don du sang
Boules pétanque et quille
Le musée de la vie rurale
Le cercle Saint Joseph
L'APEL Saint Joseph
Le comité des fêtes
L'office du tourisme
Le marché de Noël
L'APE du tilleul
US Canettes



Merci aux particuliers

ayant fait un don ou nous
ayant aidé dans l'organisation
ou ayant offert des légumes
pour les soupes.





**Nous remercions nos
sponsors pour leurs dons,
leurs lots ou leur aide pour
notre organisation :**

Les gaufres d'ANNIE
La sonorisation «les nuits blanches»
animée par Nicolas
Les Ets Cattez
Bowling avenue
Multimécanique
Les Ets Plouvier
Les Boulangeries Chrétien, Deboudt
et Roetynck
Agrimax
La pharmacie Tricart
La pâtisserie des Flandres
L'institut Véronique
Le café de la mairie
Les restaurants au Cœur Joyeux, au
Bon Coin
Le café Le damier
AJL Jardinerie Lecouffe
Salon Christine
L'atelier Coiffure
Salon Guy
RTS Béton
Le panier d'antan
Hall fruits et légumes
La boucherie Denis et Amandine
La boucherie Philippe
Fastocopy
Les entreprises LEBLEU et EDYS
La GAEC Bacquaert
Les Ets Dupont
La SCEA du Crusobeu
La fleuriste graine d'idée
Les serres de Steenwerck
Le conseil général du Nord
Delacre
Tabac Presse La Steenwerckoise
Les cafés Méo
Le crédit Agricole
Le Flandre
Le café tabac de Bac Saint Maur
La pharmacie de Bac Saint Maur
L'entreprise Lienart
Dominique Despringre.



L'Atelier Danse vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et vous convie à son Assemblée Générale le mercredi 18 février 2015 à 20h00 à la Mairie de Steenwerck. Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer à cette occasion.

Prochain événement : le dimanche 22 mars

Nous avons le plaisir d'accueillir **Cyril Viallon**, fondateur et chorégraphe de la Compagnie Caryatides, basée à Lille. Il viendra animer un atelier qui s'adresse aux ados et adultes, tous niveaux confondus. Inscrivez-vous vite le nombre de places est limité.



ATELIER DANSE CONTEMPORAINE

Animé par Cyril Viallon/
Compagnie Caryatides

Dimanche 22 mars 2015
de 10h30 à 15h30
A Steenwerck

Tarif normal : 26 euros
Tarif réduit : 22 euros

Renseignements :
atelierdanse.stk@gmail.com
ou 06.76.06.51.83

Perfez ! Compagnie Caryatides / Cyril Viallon

Photo © P&C

Dimanche 7 décembre, nous accueillions à nouveau Jennifer Rauwel qui est venue animer un atelier d'improvisation/composition autour des 4 éléments.

Le matin a été consacré à l'échauffement et l'après-midi plutôt à la création. Le groupe, très hétérogène, a très bien répondu aux propositions de Jennifer et c'est sur une petite danse libre que tout le monde s'est quitté en attendant le prochain atelier.



Don du sang

L'Etablissement Français du sang lance sa campagne de mobilisation à fin d'inciter au don de sang et ce au moment des Fêtes de fin d'Année :

" Soyons solidaires et généreux "

Objectif , parer à tout risque de pénurie !!!

Les Fêtes de fin d'Année sont traditionnellement une période sensible , les donneurs se faisant moins nombreux , or les traitements nécessitent des produits sanguins issus de dons de sang , sont toujours nécessaires : 10 000 dons sont nécessaires chaque jour . L'EFS reste vigilant sur l'état de ses réserves !! Rappelons par ailleurs que ce geste généreux permet chaque année de soigner un million de malades.

L'Amicale de donneurs de sang vous propose le calendrier des journées prévues pour l'Année 2015 :

- Dimanche 18 Janvier 2015 , de 8 h 00 à 12 h 00
- Jeudi 19 Mars 2015 , de 15 h 00 à 19 h 00
- Dimanche 17 Mai 2015 , de 8 h 00 à 12 h 00
- Dimanche 12 Juillet 2015 , de 8 h 00 à 12 h 00
- Dimanche 13 Septembre 2015 , de 8 h 00 à 12 h 00
- Dimanche 22 Novembre 2015 , de 8 h 00 à 12 h 00

100 KM à pied de STEENWERCK

13 et 14 mai 2015

Être bénévole



Cher(e) ami(e),

Si vous avez déjà participé aux 100 km à pied de Steenwerck, coureur ou bénévole, vous savez que les besoins de cette épreuve particulière sont très importants en nombre de bénévoles.

Pour le bon déroulement de toute la fête, il est très important que la logistique suive et c'est pour cela que nous demandons aux volontaires de s'inscrire à l'avance pour « remplir » les tableaux de permanence.

Les postes de ravitaillement : il y a 5 postes sur le circuit pour une durée de 4 heures et une moyenne de 3 personnes : 90 personnes,

Les postes de pointage : il y a 6 postes sur le circuit pour une durée de 4 heures. 1 ou 2 pointeurs suivant les heures : 54 personnes,

Les postes de signaleurs : il y a 5 postes sur le circuit pour une durée de 2 heures : 60 personnes,

Du mercredi 13 mai à 19 heures jusqu'au jeudi 14 mai à 19 h, cela fait un compte de 204 personnes.

Durant l'épreuve, en plus des 204 postes de ravitailleurs, pointeurs et signaleurs, il nous faut ajouter les masseurs, les secouristes, les kinés, les médecins, les chauffeurs, etc.

Et vous comprendrez que les besoins ne s'arrêtent pas là. Il faut préparer le mercredi dès le matin, mais aussi le samedi qui précède l'épreuve. Le vendredi, il faut démonter, ranger. Le samedi qui suit, on nettoie le circuit.

Depuis quelques années, le nombre global de bénévoles à Steenwerck diminue sensiblement. L'année dernière, ils ont été nombreux à tenir plusieurs postes. Si nous n'y prenons pas garde, les habitués vont se lasser. Et pourtant, si chacun d'entre nous y met du sien, il doit être possible de trouver de nouveaux bénévoles.

Les participants viennent souvent avec un conjoint, des amis. Certains restent sur place près de 24 heures. Quelques uns nous ont déjà dit qu'ils participeraient volontiers si on avait besoin.

Notre épreuve ayant acquis une réputation exemplaire au niveau organisation, beaucoup de ceux qui pourraient venir potentiellement donner un coup de main ne pensent même pas à (ou n'osent pas) le proposer. Ils pensent que nous avons déjà tout notre monde.

Si nous communiquons suffisamment auprès de l'ensemble de nos participants (à ceux d'entre eux qui nous ont donné une adresse mail) sur le fait que tous ensemble, nous avons besoin de trouver de nouveaux bénévoles, ne serait-ce que pour remplacer les anciens, ils pourront eux aussi relayer notre message auprès de leur famille, amis, collègues.

En pratique, pour participer cette année aux 100 km en tant que bénévole :

Si vous avez déjà participé dans les dernières années, vous recevrez chez vous, vers la fin du mois de février, une feuille à remplir (fiche de vœux) que nous vous demandons de renvoyer au plus vite.

A partir du mois de mars, cette fiche de vœux sera accessible à tous sur notre site internet <http://100kmsteenwerck.fr> Edition 2015/ Les bénévoles.

Si vous ne vous retrouvez dans aucune de ces deux solutions précédemment citées, il vous reste deux possibilités pour nous exprimer votre désir de participation :

Écrire un message par mail à : benevoles@100kmsteenwerck.fr

Téléphoner à Joëlle Loridan, responsable des bénévoles : 06 09 76 71 39

N'hésitez pas à relayer cet article. Parlez-en autour de vous. Merci à tous de l'attention toute particulière que vous porterez à une manifestation qui nous est chère

Pour le bureau des 100 km.
Pierre GAMBIER

Fête du printemps, Faites des Jeux!



21 Mars 2015

Dès 16 h et jusqu'à 22h

Salle des sports de Steenwerck



Organisé par l'APEL Saint-Joseph.

Animation par le « Village du Jeu » à partir de 19h30.



Espace jeu pour les plus jeunes
Jeux surdimensionnés
Jeux de société

*Pour toute la
famille !*

Entrée : 3 €

(à partir de 2 ans)

Tarif famille : 10€

(2 adultes+2 enfants et +)

Buvette et petite restauration

CRÊPES





Samedi 14 février 2015,

Vonchelle

vous invite à sa



Soirée flamande

**à partir de 19h à la Croix-du-Bac
Maison du temps libre**

Au programme :

- *Repas traditionnel*
- *Présentation de danses*
- *Sketches en patois*
- *Bal folk*



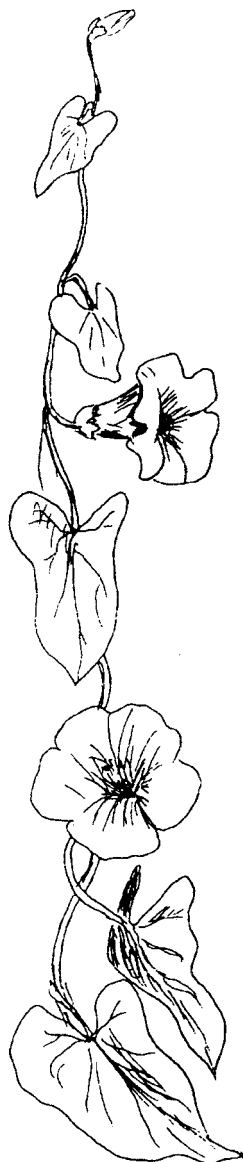
Au menu :

- *Soupe paysanne*
- *Carbonnades flamandes, pommes de terre, salade*
- *Fromage du pays*
- *Tartes maison*



**Prix : adultes 12 € - enfants 6 €
Réservations au 03.20.48.50.05**

Attention : ne tardez pas, le nombre de places est limité !



Les évènements à Steenwerck



Janvier

Dimanche 4 **Tournoi de football**
JSS • Ancienne Salle des Sports

Vœux 100 km
Maison Decanter

Vendredi 9

Samedi 10 **Vœux municipaux**
Ancienne Salle des Sports

**Vœux Boules, Pétanque
et Quilles**
Hangars Dutrie

Samedi 10

Dimanche 18 **Don du Sang**
Salle St Joseph



Février



Vendredi 6 **Contes à tous vents**
Histoires d'un soir
Musée de la Vie Rurale

Carnaval
Ecole St Joseph

Samedi 7

Samedi 14

Soirée Vonchelle
Maison du Temps Libre



Mars

Vendredi 6 **Contes à tous vents**
Histoires d'un soir
Musée de la Vie Rurale

Samedi 14 **Cérémonie Citoyenneté**
Mairie

Samedi 14 **Vente de fringues**
Allo Ass Mat
Ancienne Salle des Sports

Commémoration
Fin de conflit en Algérie
Mairie

Jeudi 19

Jeudi 19 **Don du Sang**
Salle St Joseph

Cap't Anim
Maison Decanter

Samedi 21

Carnaval
Ecole du Tilleul

Samedi 21

Soirée Jeux
APEL St Joseph
Ancienne Salle des Sports

Samedi 21

Dimanche 22 **Archers Tir du Roy**
Hangars Dutrie

Carnaval
Ecole Jean Monnet

Vendredi 27

Samedi 28 **Loto**
APE Jean Monnet



Avril



Vendredi 3 **Contes à tous vents**
Histoires d'un soir
Musée de la Vie Rurale

Fête du Printemps
Maison de retraite

Dimanche 5

Soldats du feu
Musée de la Vie Rurale

Dimanche 5

Samedi 11

Sins l'dire
Conte Théâtral • Cie du reste-ici
Soirée Art brut
Maison du Temps Libre

Portes ouvertes
Ecole St Joseph

Samedi 18

Marché aux fleurs
Ecole du Tilleul

Samedi 18

**Accueil
des nouveaux arrivants**
Musée de la Vie Rurale

Samedi 18

Réunion des bénévoles
100 km
Maison Decanter

Vendredi 24

Mardi 28

Journée Détente
Amis du Temps Libre
Maison du Temps Libre

Objets trouvés

Depuis le journal précédent : un jeu de huit clés, une télécommande de télévision, une paire de lunettes bébé, une paire de lunettes noires, une paire de lunettes en écaille, un porte clé avec une clé.

Sachez néanmoins que de nombreux objets n'ont jamais été réclamés. Pour toute perte plus ancienne, vous renseigner auprès de l'accueil en Mairie.

Nouvelles activités à Steenwerck

L'entreprise **Dehay Menuiseries** vous propose de réaliser vos menuiseries bois, dressing, cuisine, aménagement de combles, rénovation d'escalier et pose de menuiseries extérieures et intérieures.

Contact :

Cyril Dehay, 4 rue Haute à Steenwerck

Téléphone : 06.60.78.95.49

Mail : dehaycyrilmenuiserie@gmail.com

Site : dehaycyrilmenuiserie.worldpress.com

TAG Office, entreprise de secrétariat indépendant, vous propose d'externaliser votre gestion administrative, commerciale ainsi que la gestion de vos appels d'offre.

Contact :

Tania Asselin, secrétaire indépendante, 23 rue de la Petite Chapelle à Steenwerck

Téléphone : 06.76.40.10.48

Mail : tagoffice@gmail.com

Prochain Journal de Steenwerck

Pour le prochain numéro du journal de Steenwerck, les articles doivent être déposés en Mairie au plus tard le lundi 13 avril 2015.

Il est souhaitable de les envoyer directement par mail sous format PDF à l'adresse suivante : markmazieres@yahoo.fr